
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 9 décembre 2025

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes s'engage aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Jeudi 4 décembre, à Lyon, Daniel KARYOTIS, Directeur Général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA), et Yves FRANÇOIS, Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN Rhône-Alpes), ont signé une convention de mécénat en faveur de deux projets de restauration écologique dans le Rhône et dans la Drôme.

À travers cette convention, BPAURA s'engage à verser 165 000 € sur les trois prochaines années au CEN Rhône-Alpes pour soutenir deux chantiers ambitieux de préservation et de revalorisation de sites naturels locaux : la tourbière du Couty, située sur la commune de Chénelette (Rhône), et le bois des Pauvres, îlot de nature situé sur la commune de Montéliar, au cœur de la plaine du Valentinois (Drôme).

« Être aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, c'est agir concrètement pour la biodiversité et la préservation des écosystèmes sur notre territoire. Ce projet illustre la volonté de BPAURA d'accompagner les transitions environnementales et de soutenir les acteurs locaux engagés pour un avenir durable », souligne Daniel KARYOTIS, Directeur Général de BPAURA.

Deux projets exemplaires pour la biodiversité et le territoire

La tourbière du Couty, classée « Espace naturel sensible » depuis 2006, est la plus grande tourbière du département du Rhône. Reconnue pour sa flore et sa faune exceptionnelles, elle a cependant été fragilisée au cours du temps par les activités humaines environnantes. Le chantier mené par le CEN Rhône-Alpes doit permettre la restauration d'une zone humide de 6 hectares, notamment par la création d'une mare et le comblement de drains.

Le bois des Pauvres, qui s'étend sur 13 hectares, est quant à lui une ancienne carrière d'extraction. Aujourd'hui fréquenté par les riverains, randonneurs, sportifs et touristes, il est inscrit à l'inventaire départemental des zones humides et des pelouses sèches de la Drôme et concentre une mosaïque d'habitats naturels : roselière, mares, pelouses sèches et boisements. Les travaux, planifiés entre 2026 et 2028, porteront notamment sur la dépollution des sols (traitement et confinement des déchets, évacuation des matériaux à risque), la restauration de la roselière et la création de mares, ainsi que sur des actions de sensibilisation du public et des riverains.

Pour chaque projet, un suivi scientifique rigoureux, assuré par le CEN Rhône-Alpes et un comité d'experts, garantira l'efficacité des mesures et la pérennité des sites.

« Grâce au soutien de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, nous pouvons engager des actions de restauration ambitieuses sur ces deux sites précieux à l'échelle régionale, au bénéfice de la nature, des habitants et des générations futures », déclare Yves FRANÇOIS, Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

Un nouvel engagement collectif pour un futur durable

L'engagement de BPAURA aux côtés du CEN Rhône-Alpes vient compléter le mécénat de la banque régionale avec les Voies navigables de France, annoncé en avril 2025, autour d'un chantier de préservation de la biodiversité de la Saône qui a récemment été achevé, ainsi que les projets de reforestation dans la Drôme et dans l'Allier soutenus avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) en 2024 et 2025.

Ces projets s'inscrivent pleinement dans la démarche de responsabilité sociétale de BPAURA, qui a fait de la préservation de l'eau et des zones humides une priorité stratégique. Ils s'intègrent également dans le cadre de l'initiative TREFLE (Territoires, Restauration, Écosystèmes, Littoraux, Eau), portée par le Groupe BPCE avec l'appui d'un comité scientifique composé de six experts spécialistes des enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et aux forêts, et qui vise à contribuer à la protection du patrimoine naturel local.



Daniel KARYOTIS, Directeur Général de BPAURA, et Yves FRANÇOIS, Président du CEN Rhône-Alpes, lors de la signature de la convention de mécénat, le 4 décembre dernier.

À PROPOS

de Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

BANQUE
POPULAIRE 
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Depuis plus de 125 ans, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 369 000 sociétaires, elle fait partie du 2^{ème} groupe bancaire en France : le groupe BPCE. Sa raison d'être « *Construire un futur durable et responsable aux côtés des femmes et des hommes qui vivent et entreprennent sur nos territoires* » guide ses choix pour l'avenir, et affirme ce qui anime ses équipes au quotidien. Une conviction traduite en actes concrets et reconnue en octobre 2025 par l'obtention du label Engagé RSE, niveau Exemplaire, délivré par AFNOR Certification.

Labellisée Great Place To Work® en mai 2025 et forte de ses 3 200 collaborateurs, BPAURA accompagne aujourd'hui près de 1 million de clients sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence et la Corrèze. Elle maille le territoire au travers de 322 agences ; 278 points de vente physiques retail, 9 agences agriculture et viticulture, 21 agences Entreprises, 1 agence Entreprises Montagne, 2 agences Grandes Entreprises, 1 agence Institutionnels, 9 agences Banque Privée et 1 e-agence.

Active dans les domaines de la création et de la transmission, elle dispose de tous les métiers spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Une banque capable d'innover pour accompagner ses clients vers leurs ambitions les plus audacieuses sans perdre ce qui fait l'essentiel : la qualité de la relation entre un porteur de projet et son conseiller.

Banque autonome de plein exercice, BPAURA contribue au développement de l'économie régionale avec la distribution de 4,5 Mds€ de prêts sur l'année 2024 (prêts aux particuliers et aux entreprises), sur un encours global de crédits atteignant 35,9 Mds€. Au 31 décembre 2024, BPAURA affiche un haut niveau de performances commerciales et financières avec un PNB de 782,6 M€, un résultat net de 193 M€ et 4 Mds€ de capitaux propres. Avec plus de 250 collaborateurs et une agence Entreprises dédiée, BPAURA s'inscrit comme un partenaire bancaire et financier majeur des acteurs de la montagne et de ceux qui y vivent. La banque les accompagne dans leur croissance et les aide à préparer leur transition en s'engageant à leurs côtés pour une montagne durable. Convaincue du rôle essentiel du sport dans le maintien et le développement de la vitalité économique et sociale des territoires, BPAURA s'est engagée dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en tant que Partenaire Premium. Elle poursuit aujourd'hui son engagement avec le soutien de sa Team d'athlètes, composée de 13 sportifs de haut niveau.

Responsable et à l'écoute des grands enjeux actuels, BPAURA a lancé en 2020 la Banque de la Transition Énergétique, intégralement dédiée à la collecte d'épargne verte et au financement d'initiatives en faveur de la transition énergétique et environnementale en région. Son originalité repose sur quatre engagements forts : traçabilité de l'épargne, territorialité de l'action, circuit court et démarche partenariale. Quatre ans après son lancement, la Banque de la Transition Énergétique a pleinement respecté ses engagements en réalisant une collecte forte d'épargne auprès des particuliers, qui s'élève à 443 M€. 622 M€ de crédits ont été octroyés au bénéfice de projets portant sur des enjeux d'énergies renouvelables et de rénovation énergétique répartis sur les 15 départements du territoire de la banque.

Enfin, la Fondation d'entreprise BPAURA, créée en 2020 pour nourrir la raison d'être et les valeurs coopératives et solidaires de la banque, joue pleinement son rôle. Depuis sa création, elle a soutenu et accompagné à hauteur de 3,1 M€ plus de 350 projets et initiatives d'intérêt général de son territoire au bénéfice de ses quatre domaines d'intervention : la culture, l'enseignement, la santé et l'intégration sociale.

À PROPOS DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHÔNE-ALPES

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes agit pour préserver le patrimoine naturel de nos territoires. Il déploie son savoir-faire sur des sites, en faveur de la biodiversité, et porte la voix de la nature auprès des collectivités, des citoyen·nes et des entreprises qu'il encourage à prendre soin de cette richesse. Depuis les années 90, le Conservatoire fonde son action sur une très bonne connaissance des milieux naturels et de leur fonctionnement, sur des outils pour les préserver efficacement en concertation avec les acteurs du territoire. Il acquiert du foncier pour mieux le préserver, restaure des milieux naturels, les protège ; il peut aussi accompagner ou conseiller des acteurs locaux pour la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Cette démarche, menée en Rhône-Alpes, s'inscrit dans la dynamique collective portée, à l'échelle nationale, par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, qui réunit l'ensemble des Conservatoires. Sa mission est de représenter le réseau et de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions de terrain. Les 24 Conservatoires y sont adhérents.

Contacts Presse :

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Sandrine RICHARD

Directrice de la Communication Interne et Institutionnelle

Tél. : 04 78 95 56 04 – 06 99 51 94 86

E-mail : sandrine.richard@bpaura.fr

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Maison forte, 2 rue des Vallières – 69390 VOURLES

Tél. : 04 72 31 84 50

E-mail : secretariat@cen-rhonealpes.fr